

## FICHE DE POSTE

# Infirmier Puériculteur en Protection Maternelle et Infantile

**FONCTION :** Infirmier – Puériculteur en PMI

**CADRE D'EMPLOI :** Infirmier – Puériculteur territorial

**Direction Générale de la Solidarité (DG Sol)**

**Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) de XXX**

**Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de XXX**

**Effectif actuel du service :** XXX agents

**Lieu de travail :** XXX

**Motif de la demande de recrutement :**

- Création de poste  
 Vacance de poste

**Poste n°PER00XXX**

## DESCRIPTION DE LA (OU DES) MISSION(S) ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Direction Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (DTPAS) est un échelon de déconcentration des services départementaux où s'exerce la responsabilité de la mise en œuvre des politiques sociales et médico-sociales. Elle inscrit son action dans des bassins de vie et d'emploi. Elle regroupe, sur un territoire défini, des Unités Territoriales de Prévention et d'Action sociale (UTPAS), structures de proximité, permettant l'accès des usagers aux services sociaux et médico-sociaux, ainsi que la mobilisation des politiques et dispositifs départementaux.

Sous l'autorité du médecin responsable du service PMI, l'infirmier-puériculteur contribue, au sein d'une équipe territorialisée et pluridisciplinaire, à la promotion et à la protection de la santé de l'enfant de moins de 6 ans en soutenant les compétences parentales. Il apporte son concours à la mission de prévention et protection de l'enfance. Il exerce ses missions dans le respect du cadre juridique, du secret professionnel, des principes éthiques et déontologiques qui régissent la profession.

À l'interne, il travaille en relation avec l'ensemble des professionnels des services de l'UTPAS, l'équipe administrative, les professionnels des services de la DTPAS dont le Pôle PMI-Santé et les UTPAS des autres territoires.

À l'externe, il travaille en relation avec les professionnels du réseau de périnatalité, les acteurs de la petite enfance et ceux qui concourent à la prévention et à la protection de l'enfance, les professionnels de santé, les partenaires institutionnels et associatifs.

**Référent DDRH :**

XX XX  
Assistante Emplois et  
Compétences

TEL : 035973XXXX  
XX.XX@cg59.fr

ACTIVITÉS	COMPÉTENCES GÉNÉRALISTES / TRANSVERSALES	CONDITIONS D'EXERCICE
<p>■ <b>Principales :</b></p> <p><b>Contribuer à l'accueil des familles et promouvoir l'accès à la santé de l'enfant de moins de 6 ans :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer et réaliser des visites post-natales à domicile,</li> <li>Participer aux consultations infantiles de l'UTPAS et contribuer à leur organisation</li> <li>Ecouter, observer, informer et apporter des conseils de prévention primaire et secondaire adaptés à la situation</li> <li>Assurer, lorsque nécessaire, un relais vers les institutions ou professionnels appropriés.</li> </ul> <p><b>Réaliser des évaluations de situations en prévention médico-sociale et en protection de l'enfance :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'assurer du développement harmonieux de l'enfant et de la prise en compte de ses besoins au sein de ses lieux de vie.</li> <li>Contribuer au repérage des difficultés et à leur prise en charge : observer l'enfant, veiller à la qualité des interactions précoces et repérer les situations de vulnérabilité.</li> <li>Participer au repérage, au dépistage, à la prévention et à la prise en charge du handicap.</li> <li>Évaluer des Informations Préoccupantes en collaboration avec les professionnels des services internes et externes à l'UTPAS.</li> <li>Participer, si nécessaire, à la Cellule Hebdomadaire d'Evaluation et de Suivi (CHES).</li> <li>Rendre des avis dans le cadre de l'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux, assurer le suivi et le contrôle de ces agréments.</li> </ul> <p><b>Mener des accompagnements individuels et collectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les familles dans l'exercice de leur parentalité et sensibiliser les parents à la notion de bientraitance.</li> <li>Contribuer à la mise en place des actions collectives de prévention.</li> <li>Conseiller les assistants maternels et les assistants familiaux pour la prise en charge des jeunes enfants.</li> <li>Contribuer à la prise en charge de la santé des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance,</li> </ul>	<p><b>Compétences organisationnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Savoir travailler en transversalité</li> <li>Savoir gérer son temps et organiser ses priorités</li> </ul> <p><b>Aptitudes personnelles et savoir-être :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve d'initiative</li> <li>Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse</li> <li>Savoir prendre du recul</li> </ul> <p><b>Aptitudes relationnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer</li> <li>Avoir de bonnes aptitudes pédagogiques</li> </ul> <p><b>COMPÉTENCES TECHNIQUES</b></p> <p><b>Enfance famille et prévention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître le cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile</li> <li>Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance</li> <li>Connaître la réglementation en matière de mode d'accueil individuel et collectif des enfants de 0 à 6 ans.</li> </ul> <p><b>Social – Santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître l'organisation et le fonctionnement des services centraux et des Directions Territoriales de la DG Solidarité</li> <li>Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur</li> <li>Savoir utiliser les logiciels départementaux spécifiques à l'action sociale</li> </ul> <p><b>Santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Connaître les politiques et les dispositifs de santé publique</li> <li>Maîtriser les techniques de prélèvements sanguins et autres prélèvements</li> <li>Savoir adapter les compétences médicales au contexte social et au travail en équipe pluridisciplinaire</li> <li>Connaître les interlocuteurs du réseau de soin et de périnatalité</li> </ul>	<p><b>Obligations du poste :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme d'État de puériculteur</li> <li>Expérience professionnelle souhaitée</li> <li>Enregistrement du diplôme dans le répertoire ADELI à l'ARS du département du Nord.</li> </ul> <p><b>Conditions particulières de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déplacements fréquents</li> <li>Permis B souhaité</li> </ul>

**Contribuer à la mission de veille sanitaire et sociale :**

- Contribuer par sa connaissance du territoire et des populations à l'analyse de l'évolution des besoins médico-sociaux.
- Participer au recueil des données de l'activité du service et des données épidémiologiques.

**Contribuer au Développement Social Local (DSL) en matière de santé publique :**

- Favoriser la participation des personnes et s'appuyer sur leurs potentialités.
- Mobiliser les ressources locales et les outils des politiques départementales.

**Contribuer au fonctionnement général du service et à la qualité des prestations :**

- Rédiger des rapports, transmissions et notes techniques.
- Participer aux réunions de service, aux réunions de l'UTPAS, aux groupes de travail et, en accord avec le responsable de service, aux instances du réseau partenarial
- Contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires.
- Participer aux groupes d'analyse de pratiques et mobiliser, si besoin, les outils départementaux d'aide à la prise de recul.
- Participer à l'archivage des dossiers.

**■ Spécifiques :**

- Contribuer à la continuité de service en assurant si nécessaire des bilans de 3-4 ans.
- Par délégation du médecin départemental de PMI, participer au contrôle de la qualité de l'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans.
- Intervenir, éventuellement, en Lieu d'Accueil Parents/Enfants (LAPE) ou en lieu de rencontre Parents/Enfants (LRPE).
- Participer aux réunions d'information préalables à l'agrément, ainsi qu'aux bilans de formations.
- Assurer, le cas échéant, des consultations ou des interventions spécifiques (allaitement, prévention de l'obésité, etc.)

- Connaître les lois et les dispositions réglementaires liées à la planification familiale, à l'IVG, à l'accouchement dans le secret et au suivi médical de la grossesse et suivre leurs évolutions.